

# [ ON VOUS EN DONNE + ]

Avec **Objectif Pérennité**, donnez vous toutes les chances de réussir avec :

- + d'accompagnement personnalisé,
- + de rendez-vous avec des experts,
- + d'outils pour gagner en efficacité et en performance.

## Objectif Pérennité

	Standard	Premium
Des <b>entretiens avec votre coach dédié</b>	6 h	14 h
Un accompagnement à distance avec un <b>logiciel interactif pour créer votre plan d'affaire</b>	✓	✓
La détermination de la meilleure <b>forme juridique</b> de votre entreprise		✓
La participation aux <b>ateliers Création</b> : étude de marché, dossier financier prévisionnel	✓	✓
L'accompagnement à la rédaction des <b>statuts</b> de votre entreprise		✓
Des RDV avec des <b>experts</b> (communication, numérique, développement durable, bureautique...)		✓
La recherche de <b>financement</b>		✓
Le <b>test de votre projet</b> auprès de banquiers, comptables, avocats		✓
La formalisation du projet sous forme de <b>Business Plan</b>	✓	✓
Le montage du dossier de <b>formalités</b> de création	✓	✓
Le <b>dépôt du dossier</b> de création auprès des organismes concernés (immatriculation)	✓	✓
Le <b>suivi de votre dossier</b> jusqu'à obtention du K_Bis ou de l'avis SIRENE	✓	✓
La <b>réponse à toutes vos questions</b> par Direct CCI		✓

**600 € TTC**  
500 € HT

**1 728 € TTC**  
1 440 € HT

**Réservez dès maintenant !**

une action



1 rue du Docteur Fréry - CS 50199 - 90004 Belfort cedex  
Tél. 03 84 54 54 00 - cci@belfort.cci.fr - www.belfort.cci.fr

**Votre contact**

Thibaud Defranoux  
Tél. 03 84 54 54 61  
tdefranoux@belfort.cci.fr

## Standard et Premium

Entretien avec votre coach	Votre coach vous guidera étape par étape pour mener à bien votre projet de création d'entreprise.
Logiciel interactif	CCI Business Builder, logiciel interactif, vous aidera à créer, à votre rythme, votre business plan avec interaction possible en direct avec votre coach.
Ateliers Création	Objectif : repartir avec une méthodologie et des outils pour mener à bien vos projets. Ateliers d'une demi-journée.
Business Plan	Votre coach vous aidera à créer un document de présentation pour convaincre vos partenaires.
Dossier de formalités de création	Nous vous fournissons une aide pour toute la partie administrative : formulaire, immatriculation...
Dépôts du dossier de création	La CCI se chargera de transmettre tous les éléments aux organismes concernant la création de votre entreprise (URSSAF, INSEE, SSI, Greffe, Impôts...). Vous recevrez, en retour du greffe du Tribunal de Commerce, le K_BIS de votre nouvelle entreprise.
Suivi de votre dossier	Jusqu'à l'obtention du K_BIS, la CCI vous suit si vous avez une question ou besoin d'explications complémentaires.

## Premium

Forme Juridique	Lors d'un rendez-vous, la CCI vous aidera à déterminer la meilleure forme juridique pour votre entreprise.
Statuts entreprise	Nous vous amenons à réfléchir sur les statuts de votre société en pointant les éléments indispensables à y faire figurer, en fonction de votre situation.
Rendez-vous experts	En fonction de vos besoins, les experts de la CCI vous accompagneront pour formaliser vos idées, définir un cahier des charges...
Recherche financement	Nous vous indiquerons les sources de financement possibles dont pourrait bénéficier votre projet.
Test de votre projet	Testez votre projet devant plusieurs interlocuteurs proposés par la CCI (banquier, comptable et avocat) afin que votre projet soit le plus concret et le plus réalisable possible.
Direct CCI	Réponse à toutes vos questions professionnelles, par écrit ou par téléphone sous 48h, avec références et sources juridiques ou mise en relation avec les organismes compétents. <i>Exemples de sujets traités : aide aux entreprises en difficultés, législation commerciale, aide à l'implantation, promotions et soldes, ouverture le dimanche, bail, social, concurrence, sécurité...</i>